

### L'APRUM et l'APREs fmv, deux associations complémentaires

Par François Donati<sup>1</sup>

L'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) regroupe celles et ceux qui ont poursuivi une carrière professorale à l'Université de Montréal et qui reçoivent une rente du régime de retraite de l'Université (le RRUM). Pour les vétérinaires qui ont œuvré à la Faculté de médecine



vétérinaire, l'APRUM peut sembler faire double emploi avec leur association facultaire, l'APREs fmv. Certes, les objectifs des deux associations se ressemblent, mais chacune planifie ses activités avec des perspectives différentes, en se servant de moyens différents, de sorte que les réalisations des deux associations sont complémentaires. C'est le message qui est ressorti d'une rencontre qui a eu lieu fin septembre entre le président de l'APREs fmv, André Vrins, la présidente de l'APRUM, Jane Jenson, et moi-même, vice-président de l'APRUM. Permettez-moi de vous présenter l'APRUM.



Les premières démarches visant la formation d'une association de professeurs retraités date de 1983, il y a 40 ans. Les objectifs que les fondateurs se sont fixés sont demeurés les mêmes depuis le début, même si les modalités de mise en œuvre ont grandement évolué au fil des besoins et des circonstances. Parmi ces objectifs, on retrouve la défense des intérêts des retraités, notamment au chapitre du régime de retraite et des assurances ; le respect des droits et privilèges des membres dans

leurs liens avec l'Université ; l'organisation de rencontres et d'activités sociales et culturelles ; et la publication d'informations touchant la vie des retraités, notamment par le biais d'une infolettre qui paraît six fois par année et d'un site web (<https://www.aprum.umontreal.ca/>).

---

<sup>1</sup> François Donati est vice-président de l'APRUM — Professeur émérite, Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur — Faculté de médecine, Université de Montréal

Ainsi, l'APRUM est représentée au niveau d'un comité qui gère les assurances collectives. Elle a aussi promu activement, et avec succès, la présence d'au moins un membre de son Conseil au Comité de retraite. Elle entretient des relations avec le rectorat pour permettre aux membres de profiter d'avantages auxquels ils ont droit, notamment en ce qui touche aux technologies de l'information (TI). Des activités diverses sont organisées au moins une fois par mois, sous forme de conférence, visite ou randonnée, avec ou sans repas au restaurant. Depuis la pandémie, la plupart des conférences sont données à distance, ce qui permet une participation accrue. Ces événements sont annoncés dans l'infolettre, appelée *Nouvelles de l'APRUM*, sur le site web et par le biais d'un courriel aux membres les invitant à s'y inscrire. L'APRUM chapeaute depuis 2015 le *Club de généalogie*, récemment renommé *Club d'histoire et de généalogie*, qui organise entre six et huit activités par année, soit en présentiel, soit à distance. Enfin, l'APRUM est membre de l'ARUCC (Association des retraités des universités et collèges du Canada) et entretient également des relations privilégiées avec des associations de retraités universitaires québécoises.

La pertinence et l'utilité de l'APRUM ne se limitent pas aux retombées résultant de ses activités officielles. Pour ses quelque 580 membres, la participation à une telle association leur permet de rencontrer, de côtoyer et d'apprécier des individus aux compétences variées, qui ont tous connu un parcours particulier. L'occasion est belle de s'écarter des silos qui ont trop souvent caractérisé notre vie professionnelle pour regarder un peu plus loin, dans des domaines d'activité qui ont évolué parallèlement au nôtre. Ceci une invitation à tous les professeurs et professeurs retraités de se joindre à l'APRUM, en particulier aux personnes qui ont œuvré à la Faculté de médecine vétérinaire.